



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-deuxième session

Malabo (Guinée équatoriale), 11-14 avril 2022

Séance consacrée au partage d'expérience entre les États membres sur les initiatives qui visent à améliorer la *production*, la *nutrition*, l'*environnement* et les *conditions de vie*, en ne laissant personne de côté

Résumé

Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO accorde une place centrale au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et s'appuie sur des objectifs de développement durable (ODD) clés ainsi que leurs cibles et indicateurs pour suivre les progrès accomplis au titre des *quatre améliorations*. La FAO contribue à l'ensemble des ODD en se basant sur les objectifs 1, 2 et 10. Elle adopte une approche axée sur les systèmes agroalimentaires, qui relie les différents aspects de son travail dans le secteur de l'agriculture, notamment les espèces cultivées, les animaux d'élevage, les forêts, la pêche, l'aquaculture, les terres, l'utilisation durable de l'eau, la réduction de la pauvreté ainsi qu'un meilleur accès aux investissements et aux financements, afin d'appuyer la transformation de ces systèmes et d'accélérer les progrès effectués dans la concrétisation du Programme 2030. Le Bureau régional pour l'Afrique a pris d'importantes dispositions visant à réorienter son programme de travail sur le continent pour dynamiser et favoriser la transformation des systèmes agroalimentaires et la réalisation des cibles des ODD relatives à la sécurité alimentaire et à l'agriculture. Il a notamment réfléchi à 15 priorités régionales interconnectées et a introduit de nouvelles modalités de travail ainsi que des solutions novatrices devant conduire à des résultats au niveau des régions, des sous-régions et des pays.

L'objectif de la séance est de fournir aux membres un espace où mettre en commun l'expérience acquise dans le cadre de leurs initiatives liées aux *quatre améliorations*, de mobiliser le public et de débattre des stratégies à court et à moyen termes visant à concrétiser l'ambition de promouvoir et d'influencer la transformation des systèmes agroalimentaires ainsi que de réaliser les ODD. L'idée est de mieux comprendre et évaluer les pratiques optimales et d'améliorer le partage des solutions déjà mises en place par les membres qui peuvent être transposées à plus grande échelle et adaptées à d'autres contextes locaux.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

La Conférence régionale est invitée:

- à prendre note des progrès accomplis et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la transformation des systèmes agroalimentaires, ainsi que de leurs liens avec les *quatre améliorations*;
- à trouver des solutions qui pourraient permettre d'encourager l'adoption des *quatre améliorations* au niveau des régions, des sous-régions et des pays;
- à s'attacher à mettre en place des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables qui rendent possibles des améliorations en matière de *production*, de *nutrition*, d'*environnement* et de *conditions de vie*, sans laisser personne de côté, en particulier grâce à l'approche fondée sur l'interdépendance des *quatre améliorations* privilégiée aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires, en vue de faire reculer la faim, d'investir dans la transformation des zones rurales et de donner des moyens d'action aux populations vulnérables et marginalisées, et à tenir compte des principes directeurs et des accélérateurs de progrès qui sous-tendent la stratégie;
- à formuler des suggestions et des orientations sur les possibilités de financement et les moyens techniques attendus de la FAO à l'appui des actions menées par les pays pour mettre en œuvre le Cadre stratégique 2022-2031.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

I. Contexte

1. Le fil conducteur du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO est la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables qui permettent d'apporter des améliorations en matière de *production*, de *nutrition*, d'*environnement* et de *conditions de vie*, sans que personne ne soit laissé de côté.
2. Les *quatre améliorations* sont le principe directeur qui régit la manière dont la FAO entend contribuer directement à l'ODD 1 (Pas de pauvreté), à l'ODD 2 (Faim «zéro») et à l'ODD 10 (Inégalités réduites), ainsi qu'à la réalisation des ODD dans leur ensemble, et elles encouragent l'adoption d'une approche stratégique et systémique. Des domaines prioritaires du Programme (DPP) ont été définis pour chacune d'entre elles:
 - a) *Amélioration en matière de production* – établir des modes de consommation et de production durables grâce à des filières d'approvisionnement efficaces et inclusives dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux local, régional et mondial, en veillant à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires dans le contexte du changement climatique et environnemental. Les DPP associés à l'*amélioration en matière de production* sont les suivants: innovation pour une production agricole durable; transformation bleue; approche «Une seule santé»; accès équitable aux ressources pour les petits producteurs; agriculture numérique.
 - b) *Amélioration en matière de nutrition* – éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition sous toutes ses formes, notamment en promouvant des aliments nutritifs et en accroissant l'accès à des régimes alimentaires sains. Les DPP sont les suivants: alimentation saine pour tous; nutrition au bénéfice des plus vulnérables; aliments salubres pour tous; réduction des pertes et du gaspillage alimentaires; transparence des marchés et des échanges commerciaux.
 - c) *Amélioration en matière d'environnement* – protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et marins et promouvoir leur utilisation durable, lutter contre le changement climatique (réduction, réutilisation, recyclage et gestion des résidus) grâce à des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Les DPP sont les suivants: systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets; bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables; biodiversité et services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture; mise en place de systèmes alimentaires urbains durables.
 - d) *Amélioration en matière de conditions de vie* – promouvoir une croissance économique inclusive en réduisant les inégalités (entre zones urbaines et zones rurales, pays riches et pays pauvres, hommes et femmes). Les DPP sont les suivants: égalité des genres et autonomisation des femmes rurales; transformation rurale inclusive; situations d'urgence agricoles et alimentaires; systèmes agroalimentaires résilients; Initiative Main dans la main; accroissement des investissements.
3. La séance vise à faciliter le partage d'expérience entre les membres en ce qui concerne les *quatre améliorations*. L'objectif est de créer un espace où mettre en évidence la manière dont les données d'expérience et les pratiques optimales en matière de transformation des systèmes agroalimentaires peuvent contribuer à la réalisation de l'ODD 1 (Pas de pauvreté), de l'ODD 2 (Faim «zéro») et de l'ODD 10 (Inégalités réduites), ainsi qu'à celle des ODD dans leur ensemble. La séance sera interactive et motivante. Un temps suffisant sera consacré au partage de données d'expérience et aux débats. L'idée est de mieux comprendre et évaluer les diverses pratiques optimales et solutions déjà mises en place par les membres qui peuvent être transposées à plus grande échelle et adaptées au contexte d'autres pays.

4. La séance de partage de données d'expérience sur les *quatre améliorations* commencera par une brève intervention selon le modèle TED, qui donnera un aperçu de la situation. Elle sera animée de manière à favoriser une participation interactive et passionnante. Les membres et les parties prenantes partageront les meilleures pratiques et les exemples de réussite à même de façonner et de transformer les systèmes agroalimentaires. La séance sera également ponctuée de courtes séquences vidéo (de 2 à 3 minutes) qui illustreront la manière dont les membres ont mis en œuvre avec succès, dans leur pays, des programmes et des politiques à l'appui de l'*amélioration de la production*, de la *nutrition*, de l'*environnement* et des *conditions de vie*, en ne laissant personne de côté.

II. Objectifs de la séance de partage d'expérience concernant les quatre améliorations

5. L'objectif est de permettre aux membres de mettre en commun leurs acquis d'expérience en ce qui concerne les *quatre améliorations*. La séance vise à mettre en lumière différentes pratiques optimales qui pourraient être utiles pour renforcer les efforts déployés afin de transformer les systèmes agroalimentaires et, par conséquent, de réaliser les cibles liées aux ODD. Elle sera également l'occasion de débattre des stratégies à court et à moyen termes visant à concrétiser l'ambition de promouvoir et d'influencer la transformation des systèmes agroalimentaires.

III. Résultats attendus

- Les meilleures pratiques découlant de l'expérience acquise en ce qui concerne les *quatre améliorations* sont mises en commun; elles appuient et éclairent les efforts consentis par les membres pour transformer les systèmes agroalimentaires et réaliser les ODD.
- Des plans d'action à court et à moyen termes sont définis et orientent les programmes à mettre en œuvre pour parvenir à la transformation des systèmes agroalimentaires.
- Les pays sont plus au fait du montant des ressources, des partenariats et de la collaboration nécessaires pour faciliter la mise en œuvre au niveau national des DPP associés à la réalisation des ODD.
- Les membres ont recensé les programmes qui cadrent le mieux avec la valeur ajoutée et les avantages comparatifs de la FAO et leur permettent de s'adapter, de demander une assistance technique et de mettre en œuvre les DPP au niveau des pays.

IV. Ordre du jour et participants

6. Le public visé comprend les membres, la Commission de l'Union africaine (CUA), les communautés économiques régionales (CER), les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les partenaires de développement, les partenaires fournisseurs de ressources, les organisations de la société civile et les parties prenantes concernées aux niveaux national et régional qui contribuent à la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique.

Ordre du jour

Activité	Intervenants	Durée
Introduction	Animateur	5 minutes
Intervention selon le modèle TED sur la transformation des systèmes agroalimentaires	FAO/expert	5 minutes
Vidéo 1 présentant un bref exposé d'une pratique optimale	Animateur	4 minutes
Partage de données d'expérience et mesures efficaces à l'appui des <i>quatre améliorations</i>	Interventions de ministres de quelques pays, suivies d'un débat dirigé	1 heure 10
Pause: diffusion de deux vidéos présentant des pratiques optimales	Équipe de la FAO	6 minutes (3 minutes par vidéo)
Questions-réponses:	Tous les participants	20 minutes
Synthèse (points saillants et voie à suivre)	Animateur	10 minutes